

À quoi sert l'adressage ?



JE SOUHAITE ME RACCORDER A LA FIBRE

La fibre arrive et les opérateurs télécoms ont besoin de mon adresse pour connaître mon éligibilité et venir me raccorder au réseau.



JE VEUX EFFECTUER UNE DÉMARCHE EN LIGNE

J'ai besoin d'adresses à jour dans les formulaires en ligne cartes grises, cartes d'identité, etc.



J'AI BESOIN D'ÊTRE SECOURU

Les pompiers cherchent à me localiser au plus vite.



FOCUS

L'adresse constitue une donnée de base pour des missions de service public, comme les services de secours, pour laquelle les communes doivent faire usage de leur compétence non délégable. Il est essentiel que ces adresses remontent dans les bases de données avec la garantie d'être certifiées par les communes.

La réalisation des plans d'adressage, rendue incontournable par le déploiement massif de la fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) dans le cadre du Plan France Très Haut Débit, constitue une bonne pratique essentielle pour faciliter et fluidifier les déploiements et les échanges de données.

J'ATTENDS UNE LIVRAISON

Les transporteurs me cherchent sur leur GPS

